TRIPLETTE PETERSEN – 22 matchs – 08 ET 09 AVRIL 2023



REGLEMENT

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. C N Bowling, est ouvert à tous les joueuses et joueurs en règle avec celle-ci.

Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués.

Il est ouvert aux 12 premières triplettes avec confirmation impérative par chèque à l'ordre de « l'Ecole de Bowling de Vierzon ». L'ouverture des inscriptions à lieu <u>dès maintenant</u>. Toute équipe non confirmée par chèque dans un délai de 8 jours à partir de la date d'inscription ne sera pas enregistrée et ne pourra pas jouer même si elle se présente à son tour. Un remplaçant sera autorisé.

Directeur e la compétition : Nicolas Forestier

Tous litiges ou contestations seront tranchés par l'arbitre fédéral et/ou le responsable du tournoi. Le montant des engagements est fixé à 330 € par équipe.

HANDICAP

Le tournoi se jouera handicap. Le handicap sera calculé individuellement sur la base de 70 % de la différence à 220 limité à 70. (référence, dernier listing publié)

COMPETITION

Chaque équipe effectuera 22 lignes en PETERSEN. Bonus de 60 par match gagné, bonus 30 pour égalité.

HORAIRES (début des boules d'essai)

Samedi 08 avril 2023 10h à 12h30 5 matchs 14h00 à 17h 6 matchs

Dimanche 09 avril 2023 10h à 13h 6 matchs

14h30 à 17h 5 matchs

BILAN FINANCIER

RECETTES		DEPENSES	
12 équipes (12 x330 €) 3960 € bowling 448,80 €	Lignages (792 x 3,40 €)	2692,80€	
o ming		Organisation	216 €
		Indemnités garanties	1500 €
TOTAL	4408,80 €	TOTAL	4408,80 €

RECOMPENSES

 1^{er} : 400 € 2^{eme} : 250 € 3^{eme} : 190 €

Meilleure partie équipe Hp (à chaque match) remporte une prime de 30 € (soit 22 X 30 €)



ENJOY BOWLING DE VIERZON Rue de la société Française 18100 VIERZON 02.48.51.71.24

Inscription par mail à nforestier@hotmail.fr

Hôtel recommandé:

Hôtel Restaurant La Mire - 02.48.53.05.45